



FEDERATION DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS ET DES
SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE
SYNDICAT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

8 DECEMBRE 2022
ELECTIONS PROFESSIONNELLES CAP - CCP - CST
du Conseil Départemental de la Moselle

Cher(e) collègue des collègues,

Tous les agents du Département de la Moselle sont appelés à élire leurs représentants du personnel au Comité Social Territorial (CST), aux Commissions Administratives Paritaires (CAP A, B ou C) et en Commission Consultative Paritaire (CCP).

Du 1^{er} au 8 décembre 2022
Votez **FORCE OUVRIERE**
Le Syndicat majoritaire au Conseil Départemental

FORCE OUVRIERE présente une liste dans chaque instance : CST, CCP, CAP A, CAP B et CAP C. Nos candidats sont issus de toutes les directions et représentent toutes les filières. L'équipe FO du Conseil Départemental de la Moselle est expérimentée et suit de nombreuses formations aussi bien au niveau départemental que national pour traiter et défendre les dossiers de tous les agents. FO privilégie le dialogue en s'inscrivant dans une logique positive et constructive.

Concernant les Agents d'Entretien et de Restauration majoritairement féminins, FO demande une vraie reconnaissance et une valorisation de leurs fonctions pour les rendre plus attractives. Depuis 2011, FO propose des dossiers pour des avancements de grade avec de nombreux succès même si désormais les Lignes Directrices de Gestion (LDG) remplacent les Commissions Administratives Paritaires (CAP). FO a été entendue sur l'augmentation du Régime Indemnitare (RI) pour tous les agents des collèges. Cela reste insuffisant et nous réclamons la poursuite des négociations.

Les revendications FORCE OUVRIERE pour les Agents Techniques des Collèges : un ajustement par le haut du régime indemnitaire, une prime d'engagement collectif y compris pour les contractuels ainsi qu'une prime de risque/pénibilité. Nous demanderons au Président WEITEN d'actionner ces leviers.



**FEDERATION DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS ET DES
SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE**
SYNDICAT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

FORCE OUVRIERE A OBTENU :

- Augmentation de 3,5% du point d'indice
- Amélioration du régime Indemnitaire
- Possibilité de proposer des agents pour une promotion depuis 2011, à l'inverse des autres syndicats
- Le maintien des jours 'Alsace-Moselle' en jours fériées
- Extension de l'apprentissage aux métiers d'ATC.
- Masques FFP2 durant la crise COVID.
- Prime COVID
- Instauration de la Protection Sociale Complémentaire (mutuelle et prévoyance)

FORCE OUVRIERE REVENDIQUE :

- Le maintien du système actuel des retraites
- Augmentation de la prime de présentisme en y intégrant la pénibilité
- Prime d'Engagement Professionnel plus attractive pour les agents titulaires et contractuels
- Un rattrapage de la perte du pouvoir d'achat (3,5% restant très insuffisant)
- Augmentation de la Protection Sociale Complémentaire à hauteur de 50% pour les mutuelles et prévoyances avec une participation minimale de 60 euros
- Obtenir des effectifs en nombre suffisant pour un service public de qualité (compensation des absences et des temps partiels, remplacement de tous les départs en retraite)
- Amélioration du Régime Indemnitaire
- Passage des chefs de cuisine en catégorie B
- Revalorisation du titre restaurant
- Abrogation du jour de carence, avancement d'échelon au minima
- Stagiairisation de tous les agents contractuels de catégorie C
- Plus de transparence dans les promotions et dans les parcours professionnels, suppression de la commission d'harmonisation qui invalide injustement des promotions.

Durant la crise COVID, FO s'est engagée sans relâche afin que les agents des collèges soient protégés et écoutés sur les conditions de travail. Le combat continue également pour une véritable politique de médecine de travail et de prévention des risques professionnels. Cela commence par les **Équipements de Protection Individuelle, les équipements mécaniques** et la mise en place de la polyvalence pour prévenir les risques **des Troubles Musculo-squelettiques** qui sont nombreux dans ces métiers. Il est indispensable de **rationaliser les surfaces de nettoyage** et de **mettre fin à une salle de classe par professeur.**

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, votez **FORCE OUVRIERE**

Syndicat FO – Hôtel du Département – 1 rue du Pont Moreau – BP 11096 – 57036 METZ
CEDEX 1 Tél. : 03 87 37 58 49 – E-mail : fo@cg57.fr – www.focg57.fr

